

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_096

Séance du lundi 28 septembre 2020

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 22/09/2020

Présents : 18

L'an deux mille vingt et le vingt-huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 19

Pour : 18

Contre : 1

Secrétaire de
séance: Fabienne PUCHERAL
MOLINES

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés: Thibaud MALGOUYRES par Mathieu PUCHERAL

Excusés:

Absents:

Objet: Tarif raccordement AEP et assainissement - DE_2020_096

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une proposition de tarifs pour le raccordement des particuliers au réseau d'alimentation en eau potable et au réseau d'assainissement collectif.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- **Raccordement AEP** : forfait de 1 000 € ;
- **Raccordement assainissement collectif** : forfait de 1 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,:

APPROUVE les tarifs tels que décrits ci-dessus.

Ces tarifs seront applicables dès l'exercice budgétaire 2020.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Stéphane Maurin

